

Annexe
Présentation et plans d'actions des structures

Présentation et plan d'actions 2026 de la Chambre régionale de l'ESS (CRESS) Nouvelle-Aquitaine

La CRESS Nouvelle-Aquitaine est une association représentative et transversale qui a vocation à réunir les acteurs de l'ESS de leur région. Elle s'engage à favoriser la démocratie et la solidarité dans l'économie. Pour s'en donner les moyens, elle développe ses actions autour de trois grands objectifs : structurer et représenter l'ESS, accompagner le développement des entreprises et filières ESS et faire connaître l'ESS.

Dans le cadre du plan d'actions en faveur du développement de l'ESS, Bordeaux Métropole s'appuie sur un partenariat, initié en 2014, avec la CRESS Nouvelle-Aquitaine afin de :

- contribuer au développement des activités des acteurs de l'ESS et inscrire l'ESS dans les projets de développement locaux,
- contribuer à la promotion de l'ESS et des actions réalisées en ce sens par Bordeaux Métropole,
- permettre une meilleure médiation entre les acteurs de l'ESS et les acteurs institutionnels et notamment les 28 communes de la Métropole,
- produire et partager des données sur les acteurs ESS : récolte et production de données quantitatives et qualitatives sur les acteurs ESS qui sont mises à disposition de Bordeaux Métropole pour une exploitation automatisée en vue de l'alimentation de l'entrepôt de données économiques métropolitain (AGDE).

L'équipe est composée de 17 personnes réparties sur 3 sites.

Programme d'actions 2026

En 2026, la CRESS NA met en place une nouvelle feuille de route stratégique autour de 4 axes :

- Faire réseau pour le développement de l'ESS dans les territoires,
- Être le centre de ressources ESS,
- Accueillir, informer, orienter et accompagner,
- Influencer.

A partir de cette nouvelle feuille de route et de ses grandes orientations stratégiques, la CRESS NA propose pour 2026 un plan d'actions autour de plusieurs actions :

- Un appui à la collectivité avec notamment un soutien stratégique de la Métropole dans sa politique publique ESS, la participation et contribution aux différentes concertations économiques, à la convention quadripartite Région-Département-Métropole-Ville de Bordeaux, l'animation des PTCE (Pôles Territoriaux de Coopération Economique), la participation au Prix Coup de Cœur ESS 2026 et l'animation du PRASER (Parcours d'Accompagnement aux Achats Socialement et Ecologiquement Responsables) afin de favoriser la réponse des structures ESS aux marchés publics.
- Des actions à destination des structures de l'ESS : rencontres d'affaires (ESSpresso), réunions d'informations auprès des porteurs de projet (RICLESS), sensibilisation à l'ESS du monde économique (événements, rencontres...).

- L'animation de l'écosystème d'accompagnement ESS avec les rencontres ACA (Acteurs de la chaîne d'accompagnement) et le travail sur les besoins et actions communes, le lien avec les acteurs de l'économie conventionnelle (consulaire, incubateurs, pépinières...).
- La sensibilisation et le plaidoyer sur l'ESS avec la participation aux groupes de travail nationaux (ESS France), à la commission Europe et Internationale du Conseil Supérieur de l'ESS en connexion avec le GSEF, l'organisation d'évènements et de temps de valorisation de l'ESS (Mois de l'ESS, journée thématiques...).
- L'animation de la vie interne de la CRESS NA : accompagnement à la montée en compétences des salariées et salariés, le renforcement des outils de communication...

Présentation et plan d'actions 2026 de l'association Global social economy forum (GSEF)

Le GSEF est une association internationale de gouvernements locaux et de réseaux de la société civile engagés dans la promotion de l'Economie sociale et solidaire (ESS) en tant que moyen de parvenir à un développement local inclusif et durable. Le GSEF compte actuellement 84 membres dans 34 pays sur les 5 continents, dont :

- 24 gouvernements locaux,
- 7 réseaux/associations de gouvernements locaux,
- 1 réseau multi-acteurs (gouvernements locaux et acteurs),
- 23 réseaux d'acteurs de la société civile,
- 20 acteurs de l'ESS (ONG, coopératives, fondations, entreprises sociales),
- 5 universités / instituts de recherche,
- 25 institutions / réseau de finance sociale/solidaire.

Lors de l'assemblée générale du GSEF le 5 octobre 2021, Bordeaux a été élue ville-présidente du GSEF (succédant à Séoul en Corée du sud), avec une suppléance assurée par Bordeaux Métropole.

Depuis avril 2022, le siège du Secrétariat permanent du GSEF est établi à Bordeaux, avec une équipe de 4 personnes (secrétaire générale, responsable de coordination, chargé de communication, administratrice). L'équipe est composée de 6 personnes au total.

Depuis sa création en 2013, le GSEF est devenu un réseau mondial reconnu, qui montre sa capacité à mobiliser un large éventail d'acteurs de tous les continents. Cette capacité se reflète notamment par le succès rencontré des éditions des Forums Mondiaux GSEF organisés tous les deux ans : Séoul, Montréal, Bilbao, Mexico, Dakar et Bordeaux en 2025, ce dernier co-organisé par la Ville de Bordeaux, en étroite collaboration avec les 3 autres collectivités territoriales - Métropole, Département et Région - et la CRESS-NA.

L'opérationnalité est bien une fonction existante, au cœur du modèle économique de l'organisation.

La GSEF souhaite maintenant en tant qu'organisation mondiale de l'ESS, de soutenir le changement d'échelle, permettre un large développement des politiques publiques favorables au déploiement des structures de l'ESS, co-construites grâce au dialogue étroit avec les réseaux d'acteurs ESS, la société civile et les communautés.

Programme d'actions 2026

En 2026, le GSEF poursuivra ses objectifs et plan d'actions :

Objectif principal : Consolider le GSEF en tant que réseau politique fort engagé dans la promotion et l'accompagnement au développement des écosystèmes ESS sur tous les continents.

- Assurer le bon fonctionnement de la gouvernance interne d'un réseau mondial de 90 membres,
- Valoriser les échanges d'expériences, partage des bonnes pratiques et innovations en ESS (création depuis avril 2024 du Pôle JeunESS du GSEF intercontinental afin de sensibiliser les jeunes, soutenir leur plaidoyer et les accompagner vers des emplois décents ESS). De nouveaux groupes de travail thématiques seront mis en place pour deux ans,
- Poursuivre un Plaidoyer fort à l'échelle internationale, nationale et locale,
- Développer le volet d'accompagnement opérationnel de formation et d'accompagnement et la recherche active de nouveaux financements,
- Faire vivre les recommandations et déclarations du Forum Mondial de Bordeaux GSEF 2025 et Soutien à l'organisation du prochain Forum Mondial GSEF 2027 à Maricá au Brésil,
- Gestion des ressources humaines, de l'administration et des finances.

Présentation et plan d'actions 2026 de France active Nouvelle Aquitaine

L'association France Active Nouvelle-Aquitaine s'adresse à un public dont les projets nécessitent un financement, mais dont la surface bancaire personnelle (TPE) ou le champ d'activité (ESS) est très souvent insuffisante pour apporter les modes de sécurisation nécessaires aux banques afin de mobiliser le financement bancaire de droit commun.

Elle propose aux projets accompagnés des solutions de financement pour la création, le développement, la consolidation et la reprise d'entreprise. Elle développe une méthodologie d'accompagnement et de financement, qui se décline sous plusieurs modalités :

- Accompagnement collectif destiné à renforcer les connaissances et compétences des dirigeants avec :
 - Modules de formation autour des enjeux économiques dans le champ de l'ESS,
 - Programme « Cap'Am » destiné à sécuriser la croissance dans les étapes clés des entreprises de l'ESS (amorçage et développement),
 - Atelier « Connexion », temps de rencontres entre entrepreneurs.
- Accompagnement individuel économique et financier des structures de l'ESS (diagnostic économique, social et financier, aide à la décision, suivi post-financement),
- Financement solidaire afin de renforcer la structuration financière des entreprises.

L'équipe est composée de 6 personnes.

Bilan des actions 2025

Au total sur Bordeaux Métropole, France Active Nouvelle-Aquitaine a :

- Accompagné 58 entreprises du territoire
- Présenté en comité des engagements 36 demandes (62% des instructions contre 54% en 2024),
- Accordé 36 solutions de financements (100 % des passages en comité contre 92% en 2024),
- Permis de créer ou maintenir 115 ETP (51.90 créations d'emplois et 6.10 consolidations d'emplois).

En lien avec la vocation de France Active Nouvelle-Aquitaine de soutenir l'entrepreneuriat dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, en 2025 24% du public accompagné est issu d'un quartier QPV contre 11% en 2024.

Les trois secteurs d'activités qui sont les plus représentés sont : le commerce de proximité (22% des projets), restauration (24% également) et bien-être pour 16%. Cette répartition est également celle observée en 2024.

En termes de financement, France Active Nouvelle-Aquitaine est intervenu à hauteur de 1.639,5 k€ soit 45 540€ par projet soutenu. 93,80% des prêts bancaires garantis n'ont pas de caution personnelle.

Enfin dans le cadre du programme Cap'Am, l'appel à candidatures 2025 a été un vrai succès avec 36 candidatures (pour 16 places maximum) et 117 participants aux réunions d'information. Dans le cadre de l'appel à projets pour le Nord Aquitaine, le jury qui s'est réuni en fin d'année 2024 a sélectionné 16 lauréats qui ont commencé la session de formation en début d'année 2025.

Programme d'actions 2026

France Active Nouvelle-Aquitaine a pour objectif de maintenir sa méthodologie d'accompagnement et de financement en trois axes :

- Soutenir les dynamiques entrepreneuriales sur Bordeaux Métropole en mobilisant leur offre d'accompagnement collectif ou individuel pour faciliter l'accès à des instruments financiers et favoriser la création / reprise ou développement d'entreprises de l'ESS ou de TPE (commerces et services de proximité),
- Favoriser la création et le développement des entreprises dans le champ de l'ESS avec pour toutes les entreprises ayant bénéficié d'un financement de la part de leur part, un accompagnement post-financement réalisé pendant toute la durée du financement. Enfin, dans le prolongement de l'offre d'accompagnement collective mis en place avec l'ancien dispositif Cap Amorçage, sont organisés chaque année deux parcours d'accompagnement (Cap'Am) à travers le lancement de deux appels à projets.
- Maintenir les collaborations avec Bordeaux Métropole autour de cibles prioritaires dans le champ de l'ESS (notamment les filières prioritaires de la feuille de route ESS), participer aux manifestations organisées par Bordeaux Métropole (prix coup de cœur...), mise en place de la feuille de route ESS de Bordeaux Métropole, plus particulièrement sur la mise en place d'instruments financiers.

Abondement de la Métropole sur le Contrat d'apport associatif (CAA) en 2026

Depuis 2013, Bordeaux Métropole finance France Active Nouvelle-Aquitaine sous forme d'abondement en investissement sur des lignes financières destinées à venir en soutien aux entrepreneurs de l'ESS sous forme associative. C'est le cas du Contrat d'apport associatif (CAA), qui est un outil de renforcement en fonds propres pour les associations sur le territoire qui relèvent de l'ESS (création d'emplois et existence d'un chiffre d'affaires). Il a vocation à intervenir en quasi-fonds propres auprès de ces associations, en phase de création, de développement, de transformation ou de relance, sur des postes comme l'investissement de la structure ou son besoin en fonds de roulement (BFR). Il s'agit d'une intervention avec droit de reprise, pour un montant maximal de 30 000 € par structure, à taux d'intérêt à 0%, pour une durée maximale de 5 ans, et une possibilité de différé de maximum 24 mois pour le remboursement (à échelle trimestrielle).

Ce dispositif s'adresse aux associations en création et saine avec un compte à l'équilibre ou des fonds propres positifs. Il est porté en direct par France active Nouvelle-Aquitaine.

Présentation et plan d'actions 2026 de l'Association Territoires et Innovation sociale (ATIS)

ATIS est une association créée en 2010 et qui contribue à l'émergence de projets de l'ESS, d'entreprises sociales et qui anime à ce titre un dispositif territorial, la Fabrique à initiatives, sur l'ensemble de la Gironde, visant à identifier les besoins non satisfaits dans les territoires et à répondre à ces besoins via la création d'activités économiques sociales et solidaires.

En outre, ATIS propose depuis 2013 une offre d'accompagnement aux porteurs de projets via un incubateur d'innovations sociales, et depuis 2020 un programme d'accompagnement aux coopérations économiques entre acteurs ESS.

L'association est l'un des principaux partenaires de Bordeaux Métropole pour la mise en œuvre du plan d'actions ESS, car elle permet de répondre à des besoins identifiés par les collectivités publiques : crèches solidaires, structures d'approvisionnement alimentaires en circuit court, conciergeries solidaires, etc.

L'équipe d'ATIS est composée de 12 personnes environ.

Programme d'actions 2026

1. Consolider les activités « cœur de métier – Emergence » de l'association ATIS : transformation du modèle économique de l'activité de la Fabrique à initiatives, sécurisation du modèle économique des programmes départementaux avec le développement de nouveaux partenariats publics et privés...,
2. Renforcer les accompagnements au développement des dirigeants de la communauté ATIS en poursuivant la structuration d'alliances pour le développement de programmes « post incubation » ou thématiques, en pérennisant le programme « Coopération »,
3. Renforcer les engagements pris dans la démarche Castor pour la transformation écologique d'ATIS,
4. Déterminer et adopter un nouveau schéma de gouvernance.

Présentation et plan d'actions 2026 de l'Association pour le droit à l'initiative économique (ADIE)

L'Association pour le Droit à l'Initiative Economique (ADIE), est à la fois un organisme de financement et d'accompagnement à l'initiative économique œuvrant plus spécifiquement dans le domaine de l'insertion économique, en permettant la création d'entreprises par des personnes en situation d'exclusion grâce à l'octroi de prêts d'honneur et de prêts solidaires. L'association a pour objectif de contribuer à l'amélioration de l'environnement institutionnel du microcrédit.

Comme acteur de la mise en œuvre du plan d'actions ESS, l'ADIE décline 3 missions :

1. Le pôle crédit : il est structuré en 2 secteurs géographiques, l'un dédié spécifiquement aux quartiers politiques de la ville, et l'autre au reste du territoire métropolitain,
2. Le pôle accompagnement : composé de salariés et de bénévoles (une trentaine sur la Métropole) qui réalisent les actions suivantes : accueil téléphonique, accueil physique dans les différentes permanences, un suivi téléphonique régulier, l'animation de modules de formation collective sur la thématique « réussir votre démarrage », des services à la carte (permanences, rendez-vous d'experts, conseils juridiques, formations spécialisées, etc.),
3. L'action « J'entreprends avec l'ADIE » (anciennement « Je deviens entrepreneur ») : ce dispositif est dédié prioritairement aux 18-32 ans, issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville, mais peut aussi s'adresser aux jeunes en recherche d'emploi ou de financement pour monter leur projet.

Les antennes sont au sein des quartiers de Talence (Thouars), sur la rive droite (Lormont et Cenon) et Bordeaux (Grand Parc).

En 2024, l'équipe était composée de 10 salariés et 30 bénévoles principalement chargés de l'accompagnement des entrepreneurs.

Programme d'actions 2026

Le projet 2026 s'articulera toujours autour des quatre phases clés suivantes :

1. Accueil / sensibilisation en allant au-devant des habitants afin de faire connaître la possibilité de créer son emploi, en partenariat avec les agences France Travail, les structures locales (Mission Locale, MEE de Bordeaux, CitésLab...).
2. Structuration des projets par un accompagnement amont en collectif (Atelier CANVAS, formation « J'entreprends avec l'ADIE »), en individuel, à distance.
3. Financement (Microcrédit ADIE, prêt d'apport en capital solidaire, micro-assurance...)
4. Appui au démarrage et développement de l'entreprise en individuel ou/et collectif.

Les actions prévues et les moyens mobilisés permettront :

- L'accueil / sensibilisation de 1300 personnes sur la Métropole (collectif, individuel, téléphone, Internet),
- L'accompagnement collectif (atelier, sessions formation) sur les sites de Bordeaux, Talence, Lormont et Bègles : 80 stagiaires,
- Financement de 200 entrepreneurs,
- La part des femmes dans les actions sera de 50%.

Présentation et plan d'actions 2026 de la Caisse sociale de développement local (CSDL)

La CSDL est une association créée en 1998 qui favorise sur la Métropole la création d'activités pour des personnes sans emploi n'ayant pas ou peu accès au crédit bancaire pour financer leur projet de création, de reprise ou de développement d'entreprises.

Elle développe pour cela plusieurs axes d'actions :

1. Le financement de projets d'entreprises : par le biais de prêts de 1 500 € à 12 000 € pour une période maximum de 5 ans pour financer du matériel, des travaux, des besoins en fonds de roulement d'une entreprise en création, entreprise ou en développement,
2. L'accompagnement à la création d'entreprise : avec l'appui d'experts-comptables, la CSDL accompagne les créateurs dans la mise en place d'outils de gestions, de visites de sites, d'animation de réunions de sensibilisation et des formations thématiques, et des parrainages,
3. Le microcrédit personnel et/ou prêt dépannage : lancé en 2014, il s'adresse aux particuliers et a pour but de financer les dépenses liées à des besoins essentiels, tels que la mobilité professionnelle, l'accès à un logement locatif, la participation à l'achat d'un véhicule d'occasion, etc.

Programme d'actions 2026

Le programme 2026 de la CSDL se décline sur plusieurs actions :

- Accueil, analyse, financement et suivi des porteurs de projet (microcrédits professionnels, rendez-vous individuels, suivi jusqu'à 3 ans),
- Soutien au développement et à la consolidation des TPE : trésorerie, modernisation, transition ; possibilité de mobiliser les Prêts d'Honneur Quartier pour les projets issus des QPV,
- Déploiement de dispositifs émergents : accompagnement des étudiants-entrepreneurs (Pépite) et des militaires en reconversion (mise en réseau, financement de création ou reprise avec Défense Mobilité et associations partenaires),
- Animation territoriale : participation aux événements métropolitains (Salon de l'Entrepreneur, Solo&Co, Profession'L, etc.), interventions collectives (RICLESS, RESTART, Boîte à Outils, Aller vers, etc.),
- Recrutement de bénévoles-ambassadeurs pour renforcer la représentation de la CSDL et développer le mécénat de compétences,
- Co-construction avec les structures partenaires et "cousines" (MDEE, Atelier Budgétaire, Crédit Municipal) et volonté de structurer un " Carré Solidaire" pour améliorer l'orientation des publics croisés.

Présentation et plan d'actions 2026 de la coopérative d'activités et d'emplois (CAE) Coop'alpha

Coop'alpha est une Coopérative d'activité et d'emploi (CAE) qui propose à des porteurs de projet de tester en grandeur réelle la faisabilité de leur projet, de les accompagner de la phase de validation économique jusqu'à l'étape de création et de pérennisation. Pour cela, ils bénéficient du statut juridique d'entrepreneur-salarié qui vient en sécurisation du parcours de créateur.

Coop'alpha est constituée en Société anonyme à capital variable sous statut Société coopérative et participative (SCOP), qui garantit une gestion démocratique, la non-appropriation individuelle des excédents et la pérennité de la structure.

Située à Lormont, l'équipe est constituée d'une dizaine de personnes pilotée par une direction générale et propose des services mutualisés à 180 entrepreneurs-salariés dont 70 associés.

Programme d'actions 2026

Pour 2026, Coop'alpha a pour objectifs :

- d'intégrer 45 nouveaux porteurs de projet en phase de lancement (statut CAPE) et d'accompagner sur l'année 170 entrepreneur.es (tous statuts confondus) dont 120 de moins de 3 ans sur 2026 en Gironde et 65% sur Bordeaux métropole
 - de favoriser la création de 15 entreprises ex nihilo et 10 activités économiques consolidées avec le statut d'entrepreneur-salarié associé.
 - de pérenniser 50 emplois sous statut d'entrepreneur-salarié associé en Gironde

Leurs actions s'articuleront autour de trois axes majeurs, en cohérence avec les politiques publiques métropolitaines :

- Apporter des solutions solidaires et durables aux porteurs de projets, via le statut d'entrepreneur salarié associé.
- Renforcer l'économie de proximité, en hébergeant et soutenant des activités locales dans les domaines du commerce, de l'artisanat, du tourisme, du bien-être, de la culture et des professions libérales.
- Structurer des pôles de compétences (transition écologique, numérique, conduite du changement) et professionnaliser les entrepreneurs à la commande publique et aux appels à projets pour répondre aux besoins des collectivités et du territoire.

Enfin, des actions spécifiques seront menées auprès des jeunesse, pour sensibiliser à l'entrepreneuriat collectif et coopératif, en lien avec l'enseignement supérieur et les acteurs jeunesse de Bordeaux Métropole.